



Vieille Chapelle

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18 – SAMU : 15 – Gendarmerie : 17.
 Centre anti-poison : 0 800 59 59 59
 SOS mains : 03/20/95/75/00

Infos

Octobre
2026

Agenda

Samedi 17 Octobre 2026	Espace Avenir	Repas Focal 62
Mercredi 21 Octobre 2026	Place de l'Eglise	Déchetterie mobile
Dimanche 25 Octobre 2026	Espace Avenir	Repas Amitié Détente
Samedi 31 Octobre 2026	Foyer communal	Soirée Halloween Amicale laïque
Samedi 7 Novembre 2026	Espace Avenir	Cérémonie de récompense aux diplômés
Dimanche 8 Novembre 2026	Espace Avenir	Loto du CCAS
Mercredi 11 Novembre 2026	Cimetière	Cérémonie du Souvenir
Dimanche 15 Novembre 2026 9h45	Rdv Place de l'Eglise	Marche du Souvenir par les Lueurs de Lorette

MAIRIE : Téléphone : 03.21.26.77.79

Télécopie : 03.21.64.80.23

Email : mairiedevieillechapelle@orange.fr

Site : www.vieille-chapelle.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi, Jeudi : de 8h30 à 12h30

Mercredi : de 13h30 à 17h

Vendredi : de 8h30 à 12h30

Permanence de Monsieur le Maire :

Le vendredi de 17 à 19h

Permanence de Monsieur le Conseiller Départemental

Le samedi matin de 10h30 à 12h en mairie de La Couture

Permanence de Madame la Députée :

77 rue de l'Egalité à BETHUNE

Sur Rendez-vous au 06 62 53 90 24

Service Social Départemental et PMI:

Prise de rdv en ligne sur www.rdv-solidarites.fr

24h/24 et 7j/7

Besoin d'info sur sa retraite :

www.info-retraite.fr ou www.lassuranceretraite.fr

ou contactez le 39 60 (ou 09 71 10 39 60 depuis mobile)
 service gratuit + prix appel (plus de permanences locales)

Permanence Mutuelle Just .

retrouvez toutes les permanences et prenez rendez-vous
 sur just.fr ou en appelant le 0 809 546 000.

Micro-crèche Mes petits pieds zen

39 rue de la Place VIEILLE-CHAPELLE

Du lundi au vendredi 7h30 à 18h30

Contact : Mme Grimmelpont 06 23 52 07 85

Permanences du conciliateur

Uniquement sur rendez-vous au CCAS de BETHUNE

Au 03.21.01.63.10

ou au centre Rosa Luxembourg de Béthune

318 rue de Lille Tél : 03.21.54.97.04

Relais Petite Enfance

3 lieux d'accueil du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

-7 rue de la Haye à LILLERS

-5 rue de la Briqueterie à RICHEBOURG

- Maison de l'Enfance Route de la Victoire à ISBERGUES

relaispetiteenfance@bethunebruay.fr

Numéro unique 03.21.61.50.25

MISSION LOCALE

Prochaine Permanence en mairie de Vieille-Chapelle

Non communiquée

Uniquement sur rendez-vous. Contact :03.21.61.13.87

GARDERIE :

Le matin de 7h30 à 9h

Le soir de 16h30 à 18h30

LOCATION DE SALLES :

Toutes les demandes de location de salles sont à formuler
 en Mairie auprès de Mme SOUILLART Virginie.

MEDIATHEQUE LA HALTE DES REVEURS :

le mardi de 15 à 18h, le mercredi de 9h à 12h et

de 14h à 18h en semaine 1 et 3 et de 16h à 18h en semaine 2 et 4,

le jeudi de 9h à 11h les semaines 2,3,4

et de 10h à 12h en semaine 1, le vendredi de 16h à 18h

et le samedi de 15h30 à 17h30

TOUR DE GARDE :

Médecins : Composer le n° unique 03.21.71.33.33, nuit, week-end et jours fériés

Composer le 15 (ou le 112 pour les portables) **uniquement en cas de risque vital**Pharmacies : Composer le n° unique 0 825 74 20 30 Ou par Internet www.servigardes.fr

Ambulances : Contactez votre ambulancier habituel ou faites le 15

BLOC-NOTES :

MODIFICATION DES MOYENS DE DIFFUSION DES INFORMATIONS COMMUNALES	Chers habitants, chers lecteurs, dans un souci de réduction des coûts et pour s'adapter aux tendances actuelles, il n'y aura désormais plus de distribution en toutes boîtes aux lettres de cette feuille d'informations mensuelle. Les informations importantes de la commune et des associations et les rétrospectives des événements seront désormais diffusées sur la page Facebook de la Mairie de Vieille-Chapelle et sur son site : www.Vieille-Chapelle.fr Les personnes âgées ou celles ne disposant pas des moyens de consulter ces informations en ligne peuvent demander de continuer à recevoir les informations en version papier à leur domicile. Il suffit d'en faire la demande en vous présentant en mairie ou en appelant au 03.21.26.77.79
MEDIATHEQUE	Après de longs mois de préparation, la Médiathèque est heureuse d'ouvrir ses portes au public. A compter du 03 octobre, elle sera ouverte le mardi de 15 à 18h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h en semaine 1 et 3 et de 16h à 18h en semaine 2 et 4, le jeudi de 9h à 11h les semaines 2,3,4 et de 10h à 12h en semaine 1, le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 15h30 à 17h30
DATES ACCUEIL DE LOISIRS 2026/2027	Les inscriptions pour l'accueil de loisirs de la Toussaint prendront fin le mercredi 7 octobre à 17h; Les prochaines sessions : (pas de centre aux vacances de Noël) ; du lundi 22 au vendredi 26 Février 2027 pour les vacances d'Hiver ; du lundi 19 au Vendredi 23 Avril 2027 pour les vacances de Printemps et du lundi 05 Juillet au vendredi 30 Juillet 2027
CEREMONIE DE RECOMPENSES DES DIPLOMES DU 07 NOVEMBRE	Pour rappel, pour participer à la cérémonie de récompense, les diplômes ou relevés de notes devront être déposés au plus tard le 26 octobre à 17h30 et seuls les présents se verront remettre une carte cadeau en guise de récompense.
DICTIONNAIRES	La commune a le plaisir d'offrir un dictionnaire aux enfants de la commune qui passaient en 6 ^{ème} en Septembre. Les enfants concernés et <u>scolarisés dans une école extérieure au village</u> sont priés de se présenter en mairie munis d'un certificat de passage en 6 ^{ème} (Les enfants scolarisés à La Couture se verront remettre leur dictionnaire par La Couture selon la convention passée entre les communes.)
ALLOCATION RENTREE SCOLAIRE	L'allocation pour la rentrée scolaire 2026/2027 est maintenue à 20,00 € . Peuvent en bénéficier les collégiens, lycéens et étudiants sur production d'un certificat de scolarité et d'un relevé d'identité bancaire ou postal.
PARTICIPATION CENTRE AERE	La participation communale est maintenue à 20,00 € pour les enfants qui ont fréquenté un ou plusieurs centres aérés durant 2 semaines, sur présentation de l'attestation du chef de centre et d'un relevé d'identité bancaire ou postal. Cette participation n'est pas versée pour les périodes des accueils de loisirs organisés à Vieille-Chapelle.
RETRAIT GONFLEMENT ARGILE : RECENSEMENT DES SINISTRES <u>RAPPEL</u>	Depuis plus d'un an, les conditions météo observées sur le bassin versant de la Lys se caractérisent par une pluviométrie limitée, entraînant un assèchement progressif des sols. Cette situation est susceptible de provoquer des désordres sur les habitations exposées au phénomène de retrait et de gonflement des argiles. <u>Nous invitons donc les habitants touchés par ce désordre à venir se déclarer rapidement en mairie avec quelques photographies des problèmes rencontrés et vos coordonnées.</u> La commune a engagé une procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2025. Nous vous invitons à ne pas déclarer ce sinistre à vos assurances avant la publication de l'arrêté de reconnaissance. En cas de reconnaissance, les sinistrés disposeront d'un délai de 30 jours à compter de la publication de l'arrêté pour transmettre à leur assureur un état estimatif des dommages subis.
AGGLO MOBILE	Les prochains passages de l'Agglo mobile dans la commune sont prévus les 03 Novembre 2026 et 26 Janvier 2027 de 9h à 12h Place de l'Eglise : Vous souhaitez : Des informations sur la facturation de l'eau potable, Un accompagnement dans les démarches d'urbanisme ou pour l'acquisition d'un Pass'Mobil'Agglo..., une demande de remplacement de bac de collecte, la prise de rendez-vous avec un conseiller France Rénov pour des travaux dans un logement (isolation, adaptation pour le maintien à domicile...), une question sur l'accès aux soins, l'accès au droit... Rendez-vous à ces dates à la rencontre de l'Agglo mobile
PLANTONS LE DECOR	Depuis plus de 30 ans, Plantons le décor est une commande groupée de végétaux pour tous : Particuliers, collectivités, associations, établissements scolaires, entreprises, agriculteurs... Un choix unique d'arbres, arbustes fruitiers et légumes anciens adaptés aux conditions de sol et climat de notre région, des végétaux exclusivement produits en Hauts -de-France, une livraison proche de chez vous, des conseils et formations pratiques : www.plantonsledécor.fr